

Le Lift

Saison 2025-2026

Journal officiel de la

**FEDERATION AMATEUR de
TENNIS de TABLE du BRABANT**

PERIODIQUE MENSUEL
(sauf Juillet et Août)

N° 1

**Septembre
2025**

61ème année

<https://www.fattb.be>

La FATTB est affiliée à l'asbl FROTTBF

F.A.T.T.B.

Fédération Amateur de Tennis de Table du Brabant

"Le Tennis de table pour Tous"

Affiliée à la FROTTBF



Editeur responsable : DEHOUX Jean-Pierre - rue de l'étang, 7 à 1340 Ottignies

Bienvenue sur le site de la FATTB

<https://www.fattb.be>



[FATTB](#) ▾ [RÈGLEMENTS](#) ▾ [COMPÉTITIONS](#) ▾ [CLUBS AVEC AFFILIÉS](#) ▾ [PUBLICATIONS](#) ▾ [ÉVÈNEMENTS](#) [FAQ ?](#)

[Au Sommaire...](#)

OPTIMISÉ PAR Google

FATTB infos

Qu'est ce que la FATTB

Le comité du Brabant : C.E.P.

Les Coûts, Le code des amendes

Les Addenda

Les Outils « en Ligne »

Les Formulaires

N°s des Semaines de Jeux

Les Activités fédérales

Catégories Dames et Ages

Les Séries A de la FROTTBF

Liste des Transferts

Règlements divers

En Match et Interclubs

Sets en 11 points, Le Service, Caoutchoucs...

Tournois et Doubles

Champ.Indiv.et Doubles Brabant, Prix Interclubs..

Coupes

FROTTBF (Statuts, R.Général, R.Sportif...)

Compétitions

L'Interclubs

Les Coupes

Les Tournois

Les Doubles

Les Critériums

FAQ ?

Ré-
ponses
à vos
fré-
quentes
ques-
tions

Clubs-affiliés

*Tous les clubs avec leurs
affiliés et avec indices*

Les adresses des locaux.

Tous les affiliés .

Email des clubs

Publications

Les LIFT

Les PV

Les Palmarès

Les Sponsors

AVIS spéciaux

Événements

**Annonce des tournois.
et compétitions fédérales.**



Le CEP souhaite une bonne saison 2025-2026 à tous ses affiliés.es ! ! !

Informations - recommandations :

Septembre 2025

Ce sera donc le **seul et unique LIFT de la saison**, suite à la décision de l'AG de fin 21-22, reprenant toutes les informations qui figureront dans le carnet-annuaire, partie Brabant, et qui sont sur notre site.

INTERCLUBS : Compositions des divisions et nombre d'équipes



En divisions Fédérales il n'y aura toujours plus que 2 divisions fédérales, et 1 Régionale, pour Liège. Honneur : Pal.Stéphanoise et Pal.Evere. En D1 : Pal.Stéphanoise B Sans-Souci A, Pal.Evere B.

En Provinciale nous aurons **43 équipes** : 11 en P1, 11 en P2, 11 en P3, 10 en P4...

Match interclubs entre 2 équipes du même club : rappel

Un joueur ne peut rencontrer plus de 2 fois la même équipe lors de la même saison.

Deux équipes du même club dans la même division **doivent jouer leur derby du 2ème tour avant la fin février**, si leur rencontre n'a pu être programmée avant.

D'autre part, **un joueur ne peut jouer plus d'une rencontre interclubs dans la même semaine**, hormis s'il s'agit d'un match remis ou avancé, ce qui est donc considéré comme étant d'un autre N° de semaine...

INTERCLUBS : Derbies à avancer et/ou match à reporter

Derbys : Après 5 essais, et comme 3 des 12 numéros de la grille étaient réservés aux équipes de Liège (beaucoup plus nombreuses) et pour combiner avec le calendrier fédéral, il n'a pas été possible de tout régler.

C'est ainsi que les 4 derbys concernant le club de **Sans-Souci** ont tous été placés en M11 et surtout en **S32 pour les Matches 22**, mais....

Il a été demandé au club de Sans-Souci de bien vouloir les avancer à la semaine 30 entre le 23 et le 28 mars, qui est une semaine libre. Et Le club a accepté. En espérant qu'il n'y aura pas d'autres remises...

Merci à tous les clubs pour leur compréhension.

Les équipes du Ctt BOITSFORT jouent désormais à 19h30.

Les équipes de fédérales de Palette EVERE joueront au Complexe sportif d'Evere Av. des anciens combattants.

Règle du 1er joueur par rapport au 3^{ème}

Il est rappelé que l'indice du **1^{er} joueur de l'équipe inférieure** ne peut être plus élevé que celui du **3^{ème} joueur de l'équipe supérieure**. IL peut toutefois être le même, ou...inférieur ! (Art III. § 3)

Règle des 5 matchs en équipe supérieure

Il est rappelé que cette règle interdisant à un **joueur ayant évolué 5 fois dans une équipe supérieure** de descendre d'équipe est en vigueur pour tous les indices **SAUF... pour les NC, F2et F1**. (Art III. § 4)

DELAIS d'attente avant de pouvoir jouer pour un nouvel affilié

Au 1^{er} tour, dès que l'interclubs a commencé (donc, bien avant le 1/10...), tout nouvel affilié.e « **classé** » doit **attendre 15 jours** après son inscription complète (*) dans le signalétique en ligne avant de pouvoir jouer.

(*) **Donc** : après envoi du formulaire d'affiliation + la photo en couleur **et** du document RGPD **signé**.

Au second tour, le délai sera de **21 jours**.

Donc, un Non Classé peut jouer de suite...

Particularités de certains locaux

Parking au TTC Dongelberg : le stationnement dans la cour intérieure n'est pas autorisé **car elle sera fermée à 21h** et impossible ensuite de récupérer sa voiture... **Garer donc votre véhicule en dehors de l'enceinte svp.**

Le club du TT Kraainem rappelle que les rencontres **DOIVENT** débuter à **19h30 précises** car la salle de jeu ferme à 23h. Mais la cafétéria restera ouverte pour le verre de l'amitié !

Accès au local du Rapid de Forest : Sonner au 161 de la rue du Monténégro

Carte de membre : la virtuelle est la règle.



Les cartes « papiers » et étiquettes de mise à jour **ne seront plus délivrées** que **sur demande(s)**. Pas de carte papier systématique non plus pour les nouveaux affiliés.

Une carte virtuelle est envoyée à chaque secrétaire pour chacun de ses affiliés.es.

Cependant, il est « toléré » que les capitaines présentent **une liste** des 4 joueurs alignés avec Nom, prénom, matricule et indice.

Une application en ligne permet aussi de voir sur smartphone, tablette ou PC, les cartes virtuelles des **4 équipiers** (ou 6 pour les coupes). Chaque capitaine peut se créer un accès via <https://www.fattb.be/Tennis/logincslt.php>

Composition des équipes de Coupes : à faire via le « signalétique en ligne »



Les **inscriptions** du nombre **d'équipes** par club sont attendues **jusqu'au 20 Septembre**.

De même que les **compositions** des équipes peuvent être encodées **jusqu'au 20 Septembre**.

Les inscriptions sont à faire, par les secrétaires, via le « **signalétique en ligne** ».

Il y a **2 rubriques à compléter** (après s'être connecté sur : <https://www.fattb.be/Tennis/validerlogin.php>)

A-Inscription des équipes : [rubrique : Equipes Coupes](#)

B-Composition des équipes : [rubrique : Coupe : compositions](#)

Communication des résultats interclubs et de coupes : via une application.

Attention : communication du résultat, encodage et envoi de la feuille sont **3 choses différentes** :
Il faut faire les trois !

Les **résultats** des **équipes provinciales** doivent être **communiqués** via l'application **ResEnLigne** pour le **SAMEDI MIDI au plus tard**. Vous pouvez donc le faire dès la rencontre terminée...



Adresse de l'application : <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> option **Interclubs** ou **Coupes**

Pour les **équipes de Fédérales**, il faut aller sur le site <https://www.frottbf.org/>, rubrique « **Secrétaire** » avec identifiant et mot de passe, et pour le **DIMANCHE MIDI au plus tard**. Vous pouvez aussi le faire dès la rencontre terminée.

Envois des feuilles de matchs

En provinciale, elles doivent arriver pour le **LUNDI 20H** au plus tard, par la poste ou via le scan des feuilles au format PDF, chez Geneviève KOK-De Moyter ou, mieux encore, via l'application **ResEnLigne**. (Gene et JPD)

Pour les fédérales, « l'original » peut être envoyé au format pdf chez le Secrétaire fédéral, Eric FIVET, et doit arriver pour le **DIMANCHE MIDI au plus tard**. (email : frottbf.liege@gmail.com)



Une copie des feuilles de fédérales, même à l'extérieur, doit aussi être envoyée chez **Daniel KOK** (email en Pdf) ; elle servira pour le calcul du Prix Victoires.

Les équipes de fédérales doivent conserver leurs feuilles originales pendant 3 saisons.

Encodage des feuilles de matchs

En Provinciale elles doivent être encodées via le « **signalétique en ligne** » pour le **LUNDI 20h au plus tard**. Seul le secrétaire (*) du club a un identifiant et un mot de passe propre. (*) ou un délégué...

Adresse de la page : <https://www.fattb.be/Tennis/gestionMatch.php>

En Fédérales, pour le **DIMANCHE MIDI au plus tard**, mais via le site <https://www.frottbf.org/>, rubrique « **Secrétaire** » avec identifiant et mot de passe.

Handicap pour les Doubles en COUPES : rappel des modifications

La grille pour les doubles a été modifiée par le CEF le 12/08/2022. Voir carnet-annuaire ou sur le site.

<https://www.fattb.be/pages/reglements/le-reglement-des-handicaps.php>

Inscriptions en TOURNOIS

Elles doivent se faire via le délégué de chaque club pour le **JEUDI 20h au plus tard**, chez Chantal Vandenwijngaert. **Autorisation pour 3 Séries maximum + 1 série d'âge. Pour les Dames, ce sera 4 Séries maximum, série messieurs et âges y compris. Pas plus de 2 Séries Dames** cependant.



Pour les clubs organisateurs il y a une grille adéquate à utiliser. Voir sur le site dans « Formulaires ».

Les Prochaines activités.

Dimanche 7 Septembre : Tournoi des familles « Jacques Cornil » à SANS-SOUCI.

Dimanche 5 Octobre : Tournoi de Palette BLEUE à Braine le Château.

Dimanche 19 Octobre : Tournoi Fédéral de Liège à LONCIN

RECHERCHES de SALLES pour ORGANISATIONS provinciales ou fédérales

TOUR FINAL INTER divisions Inter PROVINCES le samedi 9 MAI de 14 h : demis et finales pour 5 divisions (vétérans y compris).

Local pour 10 ou 12 tables + coin bar-buffet.

Location payée par le CEF (150 €) et le solde par le CEP. Trophées à charge du fédéral.

INTERVENTIONS FINANCIERES de la FATTB

Location pour organisation de tournois et compétitions provinciales et/ou fédérales :

Tournoi provincial de club : 50% du coût de location suivant présentation de la facture.

Tournoi fédéral et autres organisations : 150€ du CEF et le solde par la FATTB

Critérium de jeunes (organisation) : 80€

FATTB		LISTE ET TRANSFERTS fin 2024/2025				
					2025/2026	
DATE	NOMS	Matricule	INDICE	CLUB CEDANT	CLUB ACQUEREUR	Reçu
21-04-25	Miori Giulio	508413	C2	Elan St Josse	Pal. Evere	ok
23-04-25	Fazio Aldo	574152	E5	St Clément	Sans Souci	ok
04-05-25	Vanbrusselen Quentin	574118	C5	St Clément	Plancenoit	ok
07-05-25	De Cock Loukas	573346	F1	Plancenoit		ok
15-05-2025	Havelange Ethan		A18	Stéphanoise	Aywaille	

Programmation & fichiers Excels pour PME



Réparations de vos
fichiers Excel



Vous voulez un fichier
Excel sur mesure ?



Choisissez l'un de nos
modèles

EXCEL TAB

My Online Excel Solution Provider

www.ExcelTab.com

AVIS de l'AISF : Interdiction de fumer dans certains lieux de sports (loi du 26 mars 2024 modifiant celle du 22 décembre 2009)



Depuis le **1^{er} janvier 2025**, il convient de se conformer à la réglementation relative à **l'interdiction de fumer** (en ce compris la cigarette électronique) **dans certains lieux** comme les terrains de football, de tennis, etc. et leurs abords. **Tous les terrains de sports sont concernés, c'est-à-dire tout lieu où, par sa nature et sa destination le sport est pratiqué et regardé ainsi que les aires de jeux.**

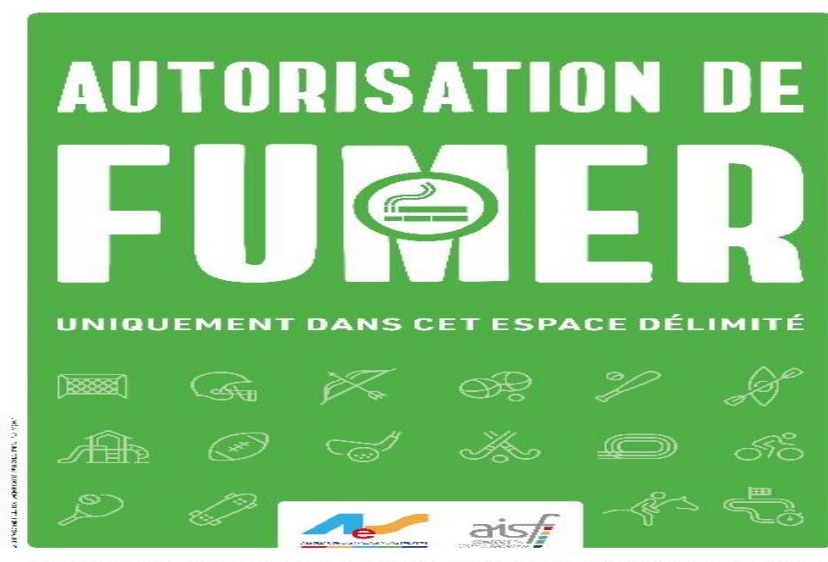
Cette interdiction doit obligatoirement être accompagnée d'une signalétique claire et sans équivoque pour les fumeurs. Ceux-ci ont la possibilité de se rendre dans des zones fumeurs, clairement délimitées et indiquées, conçues de manière à éviter les inconvénients de la fumée vis-à-vis des non-fumeurs. Ces zones peuvent disposer d'un abri et nous recommandons, bien entendu, de les équiper de cendriers.

Attention que la loi prévoit des amendes en cas de violation des nouvelles dispositions allant de 208 à 8.000 €.

Pour les cas de figures spécifiques moins évidents (gestion des abords, terrasses des cafétérias sportives, ...), nous vous renvoyons vers la [FAQ du SPF Santé](#).

Nous nous tenons également à votre disposition pour réfléchir à la meilleure interprétation des textes de loi, selon votre cas (beatrice.pirotte@aes-aisf.be).

Afin de vous aider à appliquer cette nouvelle norme, l'AES et l'AISF vous propose de [télécharger deux affiches](#) pour signaler d'une part l'interdiction et d'autre part, la zone accessible aux fumeurs.



Eric FIVET - Secrétaire général
12 rue des vigneron 4400 Flémalle
frottbf.liege@gmail.com
+32 (0) 472/861208
Site: www.frottbf-liege.be



Flémalle, le 04 Mai 2025

PV de la réunion du Comité Fédéral du 04/05/25

Présents: Brabant : G. De Moyter, D. Kok, Ch. Vandenwijngaert.

Liège : A. Dequinze, G. Denis, O. Deresteau, E. Fivet.

Hainaut : R. Herbinia, P. Delaunois.

Absents excusés : Liège : F. Grosjean.

Absents : Hainaut - Namur : Y. Poppe.

La séance est ouverte par O. Deresteau à 10h45.

Suite aux trois absences consécutives de Poppe Yasmine, celle-ci est exclue du CEF.

1. P.V. :

Approbation du PV du CEF du 13-12-24.

2. Situation financière :

Il n'y a pas de facture en attente.

3. Bilan de la saison :

- Beaucoup de forfaits dont 2 forfaits généraux en 1 Fédérale.
- Pour rappel un joueur champion fédéral monte de classement d'une lettre mais pas forcément à l'indice le plus haut.

4. Bilan organisations fédérales :

- Changement de salle pour les rencontres au Hainaut la saison prochaine.
- A ce jour toujours en attente des résultats du championnat fédéral doubles rectifiés.

5. Seloncourt :

- Très bon retour sur la cohésion et les interactions des joueurs des trois provinces.
- Les services de Généraltour appréciés de tous.
- Pas de souci majeur.
- Le minibus a bien été utilisé par les trois provinciales.

6. Calendrier :

Mises à jour consultables sur le site de Liège.

7. Divisions Fédérales :

- Composées de Honneur, 1 Fédérale et Régionale.
- Les clubs montants de 1 P du Hainaut et du Brabant joueront en 1 F afin de limiter les déplacements, ils sont rejoints par le 1° de la R.

8. Infos :

- Lors des tournois provinciaux fédéraux les séries et tarifs sont imposés mais l'horaire est libre.
- Pour la vérification des comptes fédéraux, les provinciales désignées qui ne fourniront pas de vérificateur seront soumises à une amende.
- Les effectifs de fin de saison sont de :
Liège : 1151
Brabant : 578
Hainaut : 334

Fin de la réunion 13h00

FIVET Eric
Secrétaire général

Eric FIVET - Secrétaire général
12 rue des vigneron 4400 Flémalle
frotbf.liege@gmail.com
+32 (0) 472/861208
Site: www.frotbf-liege.be



Flémalle, le 2 août 2025

PV de la réunion du Comité Fédéral du 01/08/25

Présents: Brabant : G. De Moyter, D. Kok, Ch. Vandenwijngaert.

Liège : A. Dequinze, G. Denis, O. Derestean, E. Fivet.

Hainaut – Namur : T Cambier, P Delaunois, R. Herbinia

Absents excusé : F. Grosjean

La séance est ouverte par O. Derestean .

1. P.V. :
Approbation du PV du CEF du 04-05-2025.
2. Situation financière :
Voir bilan fourni par Geneviève reçu lors de la réunion.
Mise à jour des tarifications.
3. Divisions Fédérales :
Divisions 2025-2026
Montées et descentes de divisions :
Honneur : les 3 derniers descendent en 1 F.
1 F : Les 3 premiers montent en H. et les 3 derniers descendent en R.
R. les 3 premiers montent en 1F et les 3 derniers descendent en 1 P.
Rappel : Le 4° classé d'une division doit monter de division si nécessaire (si refus, une amende de 250€ sera appliquée).
4. Trophées Fédéraux.
Idem à la saison 2024-2025.
5. Calendrier Fédéral.
Calendrier accepté et sera mis à jour sur le site de Liège.
6. Joueurs classés A.
Accord sur la liste proposée lors de la réunion du 04/05/25.
7. Seloncourt.
En attente de la confirmation des dates par l'organisateur, dès réception de celle-ci, les réservations du car, minibus et hôtel seront effectuées.
Répartition des joueurs : 15 Brabant, 15 Hainaut et 21 Liège > d'où car de 50 places souhaité.

FIVET Eric
Secrétaire Fédéral.



Pré Sélections FATTB 2025-2026

Tournoi International de Seloncourt du 17 au 19 avril 2026

DEPART : vendredi 17/04 à ???

Le retour se fera dans la nuit de dimanche à lundi (entre minuit et 6h du matin donc...)

Chaque sélectionné pourra participer à différentes séries selon son indice équivalent français, aussi bien le samedi que le dimanche.

Chaque participant recevra une petite somme d'argent pour la nourriture et les boissons du week-end.

Les soupers du samedi et du dimanche seront pris en charge par notre provinciale. Chacun doit cependant prévoir de l'argent de poche....

Conditions pour être sélectionné :

Toutes les sélections se basent sur le classement général de fin de saison du championnat du Brabant individuel dans toutes les séries.

- Pour les meilleurs des séries d'âges et les meilleurs des séries d'indices A, B, C, D, E et les Dames. Voir le classement du championnat individuel du Brabant.
 - 1^{er} et 2^{ème} Cadets 1^{er} et 2^{ème} Juniors
 - 1^{er} et 2^{ème} en série E 1^{er} et 2^{ème} en série D
 - 1^{er} et 2^{ème} en Série C 1^{er} et 2^{ème} série B
 - 1^{er} en Série Vétérans
 - 1 dame via la Série Dames A ou B
- Participation obligatoire à **la moitié des tournois** organisés par la FATTB **avec priorité complémentaire** aux tournois fédéraux.

Un coach/délégué désigné par le CEP complétera la sélection :

- En cas de **désistement**, **d'indisponibilité** des joueurs sélectionnés ou de **joueur « non-sélectionnable »** (joueur ayant commis des infractions au règlement), le CEP se réserve le droit de choisir les joueurs à sélectionner.
-
- **La liste des pré-sélectionnés, sera communiquée fin janvier – début Février**

Pour le CEP, Chantal Vandenwijngaert
Responsable des tournois et des sélections pour Seloncourt

F.R.O.T.T.B.F. - Calendrier Saison 2025-2026

S = N° semaine ≠ N° match

J = Journée= N°match en Fédérale

V10 au 06/08/2025

Une semaine va du lundi au dimanche (mais on ne joue pas en équipes un dimanche...)

SEPTEMBRE 2025		DECEMBRE 2025		MARS 2026	
SAM. 06	S1	SAM. 06	S14 - J. 11	DIM. 01	
DIM. 07		DIM. 07		SAM. 07	S 27 - J.18
SAM. 13	S2 - J. 01	SAM. 13	S 15 libre ou coupes	DIM. 08	Fédéral Simples + A (Blégny - Lge)
DIM. 14		DIM. 14		SAM. 14	S28 - J. 19
SAM. 20	S3 - J. 02	SAM. 20	S 16 libre	DIM. 15	Fédéral Doubles (Blégny- Liège)
DIM. 21		DIM. 21	vacances de Noël	SAM. 21	S29 - J. 20
SAM. 27	S4 -J. 03	SAM. 27	S 17 libre	DIM. 22	
DIM. 28		DIM. 28		SAM. 28	S 30 libre
				DIM. 29	

OCTOBRE 2025		JANVIER 2026		AVRIL 2026	
SAM. 04	S5 - J. 04	SAM. 03	S 18 libre	SAM. 04	S31 - J. 21
DIM. 05		DIM. 04		DIM. 05	
SAM. 11	S6 - J. 05	SAM. 10	S19 - J. 12	SAM. 11	S32 - J. 22
DIM. 12		DIM. 11		DIM. 12	
SAM. 18	S7 - J. 06	SAM. 17	S20 - J.13	Vendr 17	Tourn.Seloncourt
DIM. 19	Tourn.Fed Lge (Loncin)	DIM. 18		SAM. 18	S 33 libre ou coupes
				DIM. 19	Tourn.Seloncourt
SAM. 25	S8-vacances de Toussaint	SAM. 24	S21 - J. 14	VEND.24	Finales Coupes Brabant
DIM. 26	S8 Coupes ou libre	DIM. 25	Tournoi Féd. Brabant ?	SAM. 25	S 34
		SAM. 31	S22 - J. 15	DIM. 26	

NOVEMBRE 2025		FEVRIER 2026		MAI 2026	
SAM. 01	S9 - Libre-Coupes	DIM. 01			
DIM. 02		SAM. 07	S23-AG Fédérale (à Maransart) J. 16	SAM. 02	S 35 congés de Pâques
SAM. 08	S10 - J. 07	DIM. 08		DIM. 03	Coupes Féd. Au Hainaut
DIM. 09		SAM. 14	S24 -J. 17	SAM. 09	S36 - Inter-Divisions Féd. Au Brabant
SAM. 15	S11 - J. 08	DIM. 15		DIM. 10	
DIM. 16	Tournoi Féd. Hainaut	SAM. 21	S25 - Libre-sauf Fed.	SAM. 16	S 37
SAM. 22	S12 - J. 09	DIM. 22	congés de carnaval	DIM. 17	
DIM. 23		SAM. 28	S 26 libre ou coupe	SAM. 23	
SAM 29	S13 - J. 10			DIM. 24	
DIM. 30				Vendr. 29	AG-Rem.Prix FATTB

Vacances de Toussaint/Automne du sam. 18/10 au 2/11/2025

Vacances de Noël/d'hiver du sam. 20/12/2025 au 4/01/2026

Vacances de Carnaval/détente du sam.14/02 au 1/03/2026

Vacances de Pâques/Printemps du sam.25/04 au 10/05/2026

Pâques : le 5 Avril 2026

Ascension : Jeudi 14 mai

Fête des mères : dimanche 10 mai

Comité Exécutif Provincial du BRABANT 2025-2026

PRESIDENTE

DE MOYTER Geneviève Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/ 21 76 04 0476/ 56 42 29 **fattbf.be@gmail.com**

VICE PRESIDENTE

VANDENWIJNGAERT Chantal Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12 1040 BRUXELLES
0478/ 55 14 70 **c.vandenwijngaert@skynet.be**

TRESORIER

KOK Daniel Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/21 76 04 0473/ 12 27 52 **fattbf.be@gmail.com**

Compte : CBC F.A.T.T.B. IBAN : BE75 7323 1636 5551 BIC : CREGBEBB

SECRETAIRE **partiel**

DEHOUX Jean-Pierre Rue de l'étang, 7 1340 OTTIGNIES
010/ 41 87 18 0476/ 26 48 80 **jpdehoux@skynet.be**

Commission Sportive, de Discipline et d'Ethique du Brabant

Présidente : **VANDENWIJNGAERT Chantal**
Secrétaire : **KOK Daniel** Membre : **DEHOUX Jean-Pierre**

Commission d'Appel du Brabant

Choix parmi les clubs (7) selon les cas et les divisions concernées.

Vérificateurs aux comptes du Brabant (2024-2026)

Un représentant du club du TTC Dongelberg et du PPC Drogenbos.

Représentants du Brabant au Comité Fédéral (CEF)

KOK Daniel - DE MOYTER Geneviève - VANDENWIJNGAERT Chantal

Chargés de missions mais ne faisant pas partie du CEP :

Gestionnaire du Prix Victoires et des Coupes du Brabant : OLIVIER Jean-Louis

Gestion des Mérites sportifs : VANDERBECK David

Groupe de travail et de consultation mais ne faisant pas partie du CEP

BANG An , BROGNAUX Bernard, COURTOIS Yves, Dela BLANCHERIE Cédric, FORSTER Ariane, GOOSSENS Pascal, OLIVIER Jean-Louis, TASIA Thierry, VAN ACKER Martin, VANDERBECK David.



DE MOYTER Geneviève
Présidente

Tél + Fax : 067/21 76 04
Gsm : 0476/56 42 29
fattbf.be@gmail.com

- Tous les problèmes administratifs
- Réception des feuilles de matchs par email et via ResEnLigne (Interclubs et Coupes)
- Etablissement de la grille des divisions de l'interclubs provincial
- Responsable des amendes
- Remise des rencontres de Championnat et Coupes
- Dossiers accidents : COPIE de la déclaration
- Gestion du stock : responsable du matériel (carnets, sono, marquoirs)

VANDENWIJNGAERT Chantal

Vice-Présidente

Gsm : 0478/55 14 70
c.vandenwijngaert@skynet.be

- Responsable et Juge arbitre des Tournois et Critériums Jeunes
- Réception des inscriptions et élaboration des tableaux des Tournois et Critériums Jeunes
- Résultats et Classements du Championnat individuel du Brabant
- Tenue des cartes jaunes et rouges des Tournois
- Responsable des sélections diverses et de Seloncourt
- Contacts avec les nouveaux clubs éventuels
- Accompagnement des délégations diverses
- Responsable du Règlement en général avec le CEP

KOK Daniel

Trésorier

Tél + Fax : 067/21 76 04
Gsm : 0473/12 27 52
Cpte: BE75 7323 1636 5551
fattbf.be@gmail.com

- Tout ce qui concerne la Trésorerie
- Gestion du Signalétique avec les clubs : affiliations et réaffiliations
- Vérification de l'Encodage des feuilles de matchs fait par les clubs
- Vérification des feuilles de matchs
- Calcul des Indices en provinciale et au fédéral (pour les joueurs du Brabant)
- Encodage des Victoires des divisions fédérales

DEHOUX Jean-Pierre
Secrétaire partiel

Tél. 010/41 87 18
Gsm : 0476/26 48 80
jpdehoux@skynet.be

- Gestion du site internet de la FATTB et mises à jour
- Elaboration du calendrier interclubs (avec l'aide d'un chargé de missions)
- Confection des cartes d'affiliations virtuelles (photos scannées à lui envoyer)
- Validation des résultats «en ligne» avant diffusion (Champ. Interclubs et Coupes)
- Mise à jour du carnet-annuaire, partie Brabant

Tous les problèmes qui pourraient survenir et qui ne sont pas repris dans les fonctions ci-dessus devront être transmis à la Présidente, DE MOYTER Geneviève, qui transmettra à la personne la plus qualifiée du CEP.

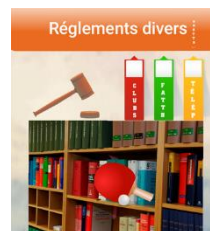


En JUIN 2025, la FATTB en était à son 60^e anniversaire.

Addenda FATTB modifiés (ou rappel) pour la saison 2025-2026 : (voir surtout en rouge)

1. Cotisations :

- Par Membre **Adhérent** ou **Libre** : **20€** (aussi bien au second tour qu'au premier).
- L'Assuré Non-Joueur (dans un club ou non) est assimilé à un membre effectif : **20 €**
- Par Equipe inscrite en Championnat : **4 €**
- Par Equipe inscrite en Coupe : **3 €**
- Par abonnement au Journal Fédéral et Liégeois : **5€ par Mail**



2. Abonnements aux journaux-périodiques :

- Il n'y a plus de journal mensuel le LIFT depuis la saison 2022-2023 (décision de l'AG de Juin 2022). Les diverses informations seront envoyées par le CEP via email aux abonnés des «FATTB News » (ex Lift), pour lequel les équipes doivent néanmoins s'abonner, et c'est gratuit !.

Seuls les clubs évoluant en Divisions Fédérales **doivent** s'abonner au Journal Fédéral Liégeois. Il n'y a pas d'obligation pour les autres clubs. Coût de l'abonnement : **5€**.

3. Jour de rencontre : du lundi au samedi ./. .

La notification, en cas de changement(s), à tous les **Secrétaires** peut être remplacée par un avis paraissant dans le « FATTB News » ou par email du CEP. Dans ce cas, le club concerné devra prendre un contact téléphonique les QUATRE premières semaines qui suivent la modification.

4. Heures de rencontre : ./. .

4.a Le début des rencontres officiel est fixé à **19h30** sauf dérogations demandées (19h, 19h15, 20h).

Toute équipe "visiteuse" a droit à 30 min. de retard quand il s'agit de l'heure officielle ou que la dérogation se situe avant l'heure officielle de 19h30 (19h, 19h15...).

Lorsque la **dérogation** est **postérieure** à 19h30, l'équipe visiteuse doit être prête à jouer à l'heure **EXACTE** spécifiée pour le club dans le calendrier (**20h**). Prêt à jouer = avec short, polo, pantoufles de sport.

4.c-4 : *Il est rappelé que chaque joueur **doit disputer ses 4 matches individuels, sous peine de tout perdre, sauf en cas de blessure.***

5. Communication des résultats :

5.a A faire **uniquement** via l'encodage en ligne à l'adresse : **<https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/>** (option : **interclubs**) pour le **Samedi midi au plus tard**.

Les équipes jouant le samedi soir doivent le faire **dès la fin de la rencontre**

5.b L'envoi des feuilles **originales** d'arbitrage doit se faire **obligatoirement** via l'application **ResEnLigne**, en Pdf ou jpg, le jour même ou/et **pour arriver le LUNDI 20h** qui suit la semaine concernée. (Geneviève et Jp les reçoivent)

5.c Les **feuilles de matchs doivent être encodées** par un représentant de chaque club «hôte» **dans le signalétique en ligne pour le LUNDI 20h au plus tard**, afin que le CEP puisse donner accès à tous à la semaine suivante. **Les feuilles de matchs remis ne pourront être encodées que par le CEP.**

5.d1 **Les résultats des Divisions Fédérales** sont à **communiquer** via le site **<https://www.frotbf.org>**, rubrique **Secrétaire** pour le **DIMANCHE MIDI au plus tard**. (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d2 **Les feuilles de match** des divisions fédérales devront également être **encodées** via le site **www.frotbf.org** rubrique **Secrétaire** pour **DIMANCHE midi** au plus tard. (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d3 L'**original** des feuilles de matchs des Divisions Fédérales doit être envoyé directement par **email au format JPG (ou PDF)** à Eric FIVET-secrétaire général : **frotbf.liege@gmail.com** , pour **DIMANCHE midi au plus tard**.

!!! L'original « papier » doit également être conservé au club hôte pendant 3 saisons.

Une COPIE, en tant que visité ou visiteur, par email au format JPG ou PDF doit également être envoyée à la Présidente provinciale, De Moyter-Kok Geneviève. (**fattbf.be@gmail.com**)

Ceci pour éviter les "corrections" après signature des capitaines. Elle sert également pour le calcul du « Prix Victoires ».

6. Remise de rencontre :

6b : Depuis la saison 2023-2024, le formulaire de demande de remise de match ne doit plus être rentré.

Mais...Après accord entre les clubs, un mail doit cependant être envoyé aux 2 clubs concernés ET au membre désigné du CEP (Geneviève) AVANT la date calendrier de la rencontre. La nouvelle date devrait si possible être renseignée. Le CEP peut encore refuser cet accord ou la date.

RAPPEL : une rencontre ne peut être remise que pour local indisponible et conditions climatiques rendant un déplacement dangereux. Pas pour joueur malade ou indisponible donc. Si local indisponible, une attestation de la commune ou du gestionnaire de l'école ou de la salle doit être envoyée au CEP.

7. Forfait général d'une équipe en Interclubs (voir Art 5, Fft- §2) (avis du CEF en 2025) :

7a- Pendant la saison, les joueurs habituels de l'équipe concernée seront « brûlés » mais pourront cependant monter d'équipe. Cependant 2 joueurs maximum pourraient être récupérés par le CEP afin de pouvoir jouer dans l'équipe en-dessous « mais pas en même temps ».

7b.- A l'inter-saison, la règle ne sera pas d'application : aucun joueur ne sera « brûlé ». Si le club conserve ses joueurs, mais pas une équipe de fédérale, le CEP devra trouver une place pour l'équipe dans la division la plus proche de la dernière division dans laquelle elle évoluait.

7c : L'équipe championne de Div. 1 Provinciale qui refuserait de monter en fédérale sera pénalisée d'une amende de 250 €. Elle ne pourra non plus être championne la saison suivante et c'est l'équipe classée 2^e, si la "fautive" est 1^{ère} au classement, qui sera désignée comme championne.

17. Coupes : Challenge et Vanacker : les compositions d'équipes sont à encoder par le club via le « **signalétique en ligne** » avant le 20/09. ./...

- La coupe se joue en **3 sets gagnants de 11 points**. Le **handicap** est donné au **début** de chaque set et doit être noté en regard de chaque match concerné. **Renseigner également le N° du Match** fourni lors du tirage, et le **type de Coupe : Vanacker ou Consolation Vanacker, ou Challenge ou Consolation Challenge**.

-Les paires de doubles doivent être connues avant l'entame de la rencontre.

-Si une rencontre se joue à 3 contre 3, et que les 2 absents devraient se rencontrer, et qu'il y a égalité en fin de rencontre, ce sera l'équipe avec le plus de sets gagnés qui l'emportera, avant le plus de points gagnés si nouvelle égalité.

- Le **résultat** doit obligatoirement être **communiqué via l'application ResEnLigne avant le Samedi midi**.
« <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> (option : Coupes).

L'envoi des feuilles **originales** d'arbitrage doit se faire **obligatoirement via l'application ResEnLigne**, le jour même ou/et **pour arriver le LUNDI 20h** de la semaine concernée au format Pdf ou jpg. (Geneviève et Jp les reçoivent).

-En Vanacker, dès la saison 25-26 il n'y a plus que 2 feuilles d'arbitrages : originale blanche pour le club visité et le CEP, copie jaune pour le club adverse.

20. Feuilles d'arbitrage interclubs et Forfait : ./..

En cas de Forfait :

- Depuis la saison 2023-2024 il n'y a plus lieu de remplir la **Feuille de match MAIS** celle-ci doit néanmoins être encodée dans le signalétique en ligne. **De plus**, un mail doit être envoyé par l'équipe « en faute » aux deux clubs concernés avec les **Noms, prénoms, matricules et indice des 8 joueurs**, ainsi qu'au membre désigné du CEP (Geneviève) et en demandant un accusé de réception. Ceci afin que le CEP puisse contrôler l'encodage.

Le résultat d'un forfait est également à communiquer par l'équipe qui devait recevoir (la visitée...).

21. Classement Interclubs provincial du Brabant : (comme le Règlement fédéral l'a voté en Février 2025)

En cas d'égalité de points, pour la montée ou la descente, on ne prend pas le nombre de victoires pour faire la différence. On tiendra compte du résultat des 2 rencontres entre les équipes concernées. Si l'égalité de points subsiste (1 victoire ou 1 match nul chacune) on comptabilisera le nombre de victoires individuelles (pas le nombre de sets gagnés ni perdus...(sauf pour le milieu de tableau)). Si nouvelle égalité, un test match aura lieu.

23. RGPD : Depuis 2019-2020 le document RGPD pour chaque affilié et/ou réaffilié doit être remis, avec au moins une signature au § 1, à la fédération afin de pouvoir jouer dans TOUTES les compétitions, sous peine de perte des matchs joués. (Règlement Général de Protections des Données).

Les affiliés qui deviendraient majeurs en cours de saison, doivent rentrer un nouveau formulaire signé de leur main.

24. Désinscription de joueur (PV 10/2016 revu par le CEF en 2024)

Un joueur peut être désinscrit à la demande du club via le CEP **AVANT le 4 septembre** de la saison en cours.

26. Noms et format des documents à envoyer : toujours renseigner le numéro de matricule

-A : **affiliations et réaffiliations** des joueurs : au format PDF avec comme nom de fichier : nouveau-599001 Nom prénom-.pdf ou reaff.pdf.

-B : Document **RGPD** : au format PDF signé et avec matricule, et comme nom : RGPD-599001 Nom Prénom.pdf

-C : **photo** du joueur : au format C.Id et jpg, avec comme nom : photo-599001 Nom prénom-.jpg

-D : **Feuille de match** : au format PDF, si possible, ou jpg, (voir l'application ResEnLigne) avec comme nom : S2-M1-Div1-PaletteBleue2-RapForest1.pdf (ou jpg...)

25. Critériums des Jeunes du Brabant :

Un jeune ne peut s'inscrire que dans SA catégorie d'âge (au 1^{er} juillet de la saison en cours) :

Pré-Minimes = moins de 10 ans

Minimes = - de 12 ans

Cadets = - 15 ans

Juniors = - 18 ans

Les Feuilles des Matches sont à envoyer ET à encoder : pour le **LUNDI 20h** au Plus Tard !!

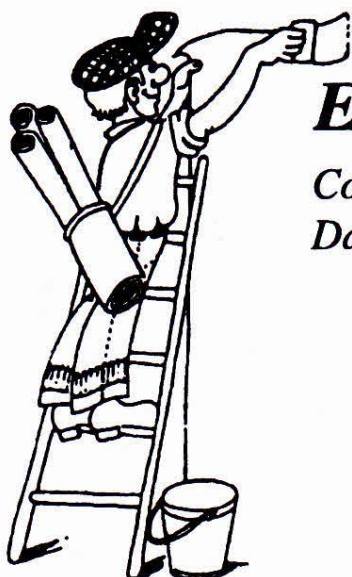
Divisions Provinciales du Brabant :

Original et encodage via l'application ResEnLigne

(Geneviève DeMoyter-Kok et JP Dehoux les reçoivent)

Divisions Fédérales (pour le dimanche midi) :

FIVET Eric : original par email en pdf ou jpg : frotbf.liege@gmail.com . Encodage : <https://www.frotbf.org>



Ets. Etains Richard

Coupes - Médailles - Fanions

Darts - etc ...

Richard HOTTAT

82 Chée de Louvain

1320 Hamme-Mille

Gsm : 0498.371.860

richard.hottat@hotmail.com

SUR RENDEZ VOUS

Secrétaires et locaux du Brabant 2025-2026

S) Secrétaire administratif et adjoint

L) Local de jeu

PALETTE BLEUE

3 équipes

M. 586

S) **OLIVIER Jean-louis**

Champ de la Haie, 8

1480 Oisquercq

GSM : 0473/86 03 86

L) **Salle Omnisports**

rue de la Libération, 25

1440 BRAINE-LE-CHATEAU

accès via le parking situé entre la cour de l'école et le funérarium situé rue de la Libération, 21. Longer les terrains de tennis.

CTT BOITSFORT

2 équipes

M. 568

S) **GENARD William**

Pl.Louis Morichar, 7

1060 Bruxelles

Gsm: 0476/03 96 29

L) **Académie des Beaux Arts**

Place A.Payfa,11 – Salle de gym

1170 BOITSFORT

TTC DONGELBERG

3 équipes

M. 597

S) **COURTOIS Yves**

Rue Petite Coyarde,48

1367 Mont-Saint-André

GSM : 0485/62 40 21

L) **Hall des Sports Athénée**

Chée de Hannut, 61

1370 JODOIGNE

Tél: 081/35 28 69

Ne pas se garer dans la cour intérieure de l'école, car elle sera fermée à 21h

P.P.C. DROGENBOS

6 équipes

M. 557

S) **GOOSSENS Pascal**

Rue de Linkebeek 60

1180 Bruxelles

GSM : 0474/86 61 09

L) **Sporthall**

Chée de Drogenbos, 250

1620 DROGENBOS

Tél. : 02/376 94 75

ELAN ST JOSSE

1 équipe

M. 508

S) **ARPIDONE Giuseppe**

Bld Mettewie, 77 ,bte 11

1080 Bruxelles

GSM : 0474/34 19 90

L) **Complexe Sportif St Josse**

Av. des communautés, 6

1140 EVERE

PALETTE EVERE

3 équipes + 2 en Fédérale

M. 544

S) **BANG An**

Mechelsveldstraat, 12

2800 Mechelen

GSM: 0472/04 64 15

L1) **Complexe Sportif (Smash Evere étage)** av des Anciens Combattants 300 1140 EVERE

L2 Fed **Complexe Sportif (rez-salle échauffement)** av des Anciens Combattants 300 1140 EVERE

RAPID FOREST T.T.

4 équipes

M. 521

S) **TASIA Thierry**

Chaussée de Bruxelles, 269

1190 FOREST (Bxl)

GSM : 0476/95 28 48

L) **Ecole De Puzzel**

Rue de Fierlant,35a

1190 FOREST (Bxl)

Sonner au 161 de la rue du Monténégro

T.T KRAAINEM

3 équipes

M. 589

S) **BROGNAUX Bernard**

rue J. Van Hove 108

1950 Kraainem

GSM : 0474/42 28 54

L) **Hall des Sports de Kraainem**

rue du Patronage, 10

1950 KRAAINEM

PLANCENOIT SPORTS

5 équipes

M. 573

S) **FORSTER Ariane**

Chemin du Paradis, 12

1380 Lasne

GSM : 0475/70 06 75

L) **Centre Sportif et Culturel**

Rue de Colinet,11

1380 MARANSART

P.P.C. St CLEMENT

2 équipes

M.574

S) **BULTE Michel**

Av.de l'Andalousie, 20 bte 21

1140 Evere

GSM : 0477/94 83 24

L) **Salle Logis Auderghem**

Chée de Wavre, 1690

1160 AUDERGHEM

A.S. SANS-SOUCI

8 équipes + 1 en Fédérale

M. 567

S) **VANDENWIJNGAERT Chantal**

Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12

1040 Bruxelles

GSM: 0478/55 14 70

SAdj) **MAHAUDEN Eric**

L) **Ecole IFSCE -E.Richard 2**

Rue Joseph Buedts, 14/16

1040 ETTERBEEK

LA PALETTE STEPHANOISE

3 équipes + 2 en Fédérale

M. 546

S) **WYBOU Nathanaël**

Rue D' Heuval 48

1490 Court-St-Etienne

GSM: 0476/86 88 13

L) **Ecole communale Suzeril**

Rue de Suzeril 1

1490 COURT-St-ETIENNE

**Les SEMELLES NOIRES et les TALONS sont INTERDITS
dans les locaux de
ELAN St Josse, P.STEPHANOISE, PPC St Clément (Logis)**

Adresses électroniques des dirigeants du Brabant 2025-2026

Clubs	Contacts		Adresses
Palette Bleue	Secrétaire Président	Olivier Jean-Louis Baufays Tanguy	Jlolivier63@gmail.com baufaystanguy@outlook.com
CTT Boitsfort	Secrétaire Président	Genard William Dela Blancherie Cédric	wgenard94@gmail.com cedric5075@gmail.com
TTC Dongelberg	Secrétaire Président	Courtois Yves Heylen Daniel	yves2202@hotmail.com danielheylen@hotmail.fr
PPC Drogenbos	Secrétaire Président	Goosens Pascal Fostier Daniel	ppcdrogenbos@gmail.com daniel.fostier10@telenet.be
Elan St Josse	Secr/Pres Secr.sportif	Arpidone Giuseppe Moiny Pascal	elanfattb@gmail.com pascal58moiny@gmail.com
Palette Evere	Secrétaire Président	Bang An Nguyen Minh Khoa	evere544@outlook.be khoa.ngn@hotmail.com
Rapid Forest TT	Secrétaire Président	Tasia Thierry Malfroid Jacques	rapidforest@gmail.com Ja.malfroid@gmail.com
TT Kraainem	Secrétaire Président	Brognaux Bernard Hesse Christine	bernard.brognaux@skynet.be christine.hesse@telenet.be
Plancenoit Sports	Secr/Pres Sec.Sportif	Forster Ariane Janssens Valentin	ariane.forster@skynet.be valjanssens95@live.fr
Pal.Stéphanoise	Secrétaire Président	Wybou Nathanaël Decoster Stéphane	secretariat@paletttestephanoise.be steph.decoster@skynet.be
A.S. Sans-Souci	Secrétaire Président	Vandenwijngaert Chantal et Mahauden Eric Vanderbeck David	secretaire@as-sans-souci.be david.vanderbeck@proximus.be
PPC St Clément	Secrétaire Président	Bulté Michel Vandecaveye Philippe	michel.bulte@skynet.be philippe.vandecaveye@gmail.com

DUPONT S.A.

ACCESSOIRES
DARTS et KICKERS



COUPES
TROPHEES
MEDAILLES



QUEUES
DE BILLARD



Chaussée de Namur, 232
1300 WAVRE
Tél. 010/45.27.24
www.dupont-sa.be

Horaire Tournois du Brabant (avec et sans "poules")

10 H 00 : F
11 H 00 : NC
11 H 30 : E - Dames NC
12 H 00 : Séries jeunes (Minimes, Cadets, Juniors) -Dames C
12 H 30 : Open Handicap
14 H 00 : Vétérans – (A open en tournoi fédéral)
15 H 00 : C – A - Dames Open/A ou Dames B
16 H 30 : D - B

Les **matches** se jouent en **3 sets gagnants** (*) de 11 points.

Les **finale**s se joueront en **4 sets gagnants**, sauf en Séries d'Âges et Open.

Les Séries JEUNES, la NC, la F, les Séries Dames se joueront en « poules » si possible.

Pour les autres Séries, cela dépendra du nombre total d'inscriptions.

(*) Le nombre de sets en « poules » pourra toutefois être revu après 2 tournois si cela retarde trop le déroulement du tournoi.

Inscription dans 3 séries maximum pour les séries « messieurs » + **1 série d'âge.**

- càd : série de son indice, série immédiatement supérieure, Open, âge
- les NC ne peuvent pas jouer en Série E

Les dames peuvent s'inscrire dans 4 séries maximum, séries « messieurs » et âge y compris, mais pas dans plus de 2 séries dames.

-c-à-dire, choix parmi : série de son indice « messieurs, série immédiatement supérieure, série de son indice « dames », série dames immédiatement supérieure, Open ou Dames open, série d'âge

Les Séries en « poules » se dérouleront par groupes de 3, et seul le premier passera au tour suivant. S'il n'y a que 4 joueurs dans la Série, une seule « poule » de 4 sera organisée.

Coûts d'inscriptions : 2,50 € par Série et 2€ en Jeunes

Plus aucune inscription ne sera acceptée le jour même et ce quelle que soit la raison.

Sanctions : 1 Refus ou Absence d'arbitrage = Carte rouge = 2 Tournois de suspensions
+ Amende de 10€ ou 15€ s'il y a récidive.

Horaire des Critériums Jeunes au Brabant

(sauf cas particuliers)

12h Minimes (avec les pré-minimes) et Juniors
14h Cadets

Coût d'inscription : 2€



Numéros des Semaines et NumMatches Saison 2025-2026

Les semaines sont numérotées du **Lundi** au **Dimanche**

1er Tour			2ème Tour		
N° sem	Dates	N° Journées	N° sem	Dates	N° Journées
S01	1/9 au 7/9/25	Libre	S18	29/12 au 4/1/26	Libre
S02	8/9 au 14/9	M. 01	S19	5/1 au 11/1	M. 12
S03	15/9 au 21/9	M. 02	S20	12/1 au 18/1	M. 13
S04	22/9 au 28/09	M. 03	S21	19/1 au 25/01	M. 14
S05	29/09 au 5/10	M. 04	S22	26/1 au 1/2	M. 15
S06	6/10 au 12/10	M. 05	S23	2/2 au 8/2	M. 16
S07	13/10 au 19/10	M. 06	S24	9/2 au 15/2	M. 17
S08	20/10 au 26/10	Coupes ou Libre	S25	16/2 au 22/2	Libre ou coupes
S09	27/10 au 2/11	Libre ou Coupes T1	S26	23/2 au 1/3	Libre-coupes
S10	3/11 au 9/11	M. 07	S27	2/3 au 8/3	M. 18
S11	10/11 au 16/11	M. 08	S28	9/3 au 15/3	M. 19
S12	17/11 au 23/11	M. 09	S29	16/3 au 22/3	M. 20
S13	24/11 au 30/11	M. 10	S30	23/3 au 29/3	Libre ou coupes
S14	1/12 au 7/12	M. 11	S31	30/3 au 5/4	M. 21
S15	8/12 au 14/12	Coupes T2	S32	6/4 au 12/4	M. 22
S16	15/12 au 21/12	Libre	S33	13/4 au 19/4	Libre
S17	22/12 au 28/12	Libre	S34	20/04 au 26/04	Coupes
				Vend./24/04	Finales Cpes Brabant
				Dim. 3/05	Finales Cpes Fed. Ht
			S 36	Sam. 9/05	Inter-Div_Fed au Brab.

ATTENTION : Pour les divisions fédérales, le J18 devra se jouer en S25 si à Liège ou au Hainaut.

Par contre, si la rencontre a lieu au Brabant, ce sera bien en Semaine 27

Il y avait eu une erreur dans le calendrier fédéral initial

Vacances de Toussaint/Automne du sam.18/10 au 2/11/2025 -

Vacances de Noël/d'hiver du sam.20/12/2025 au 4/01/2026

Vacances de Carnaval/détente du sam.14/02 au 1/03/2026

Vacances de Pâques/Printemps du sam.25/04 au 10/05/2026

Pâques : le 5 Avril 2026

Ascension : Jeudi 14 mai

Fête des mères : 10 mai



FATTB : Jours de jeux en championnat, saison 2025/2026

Mat.	Club	Equipes	Jours	Heure	
586	Palette Bleue	1 - 2 - 3	Mercredi	20h00	
568	Ctt Boitsfort	1 - 2	Vendredi	19h30	new
597	TTC Dongelberg	1 - 2 - 3	Jeudi	19h30	
557	PPC Drogenbos	1 - 2 - 3 - 4 - 5-6	Mardi	20h00	
508	Elan St Josse	1	Vendredi	19h30	
544	Palette Evere	A - B	Samedi	16h00	
		3 - 5	Mercredi	19h30	
		4	Jeudi	19h30	
521	Rapid Forest	1 - 2 - 3 - 4	Jeudi	19h30	
589	TT Kraainem	1 - 2 - 3	Jeudi	19h30	
573	Plancenoit Sports	1	Jeudi	20h00	
		2 - 3 - 4 - 5	Vendredi	20h00	
574	PPC St Clément	1 - 2	Mercredi	19h30	
567	AS Sans-Souci	A	Vendredi	20h00	
		2- 4 - 7 - 8	Vendredi	19h30	
		3- 5 - 6 - 9	Vendredi	19h30	
546	Pal. Stéphanoise	A - B - 5	Vendredi	20h00	
		3 - 4	Mercredi	20h00	

FATTB : Montants et descendants dans nos divisions provinciales

Règle générale pour les montées et les descentes en fin de saison

A- Sans descendant de division fédérale :

Le 1er de P1 monte en Div.fédérale (ou un des suivants si refus)

2 montants dans toutes les divisions provinciales (les 1ers et 2èmes)

1 seul descendant dans chaque division :

le 12ème ou celui précédant le bye

B- Avec 1 descendant de division fédérale :

Le 1er de P1 monte en Div.fédérale (ou un des suivants si refus)

2 montants dans toutes les divisions provinciales (les 1ers et 2èmes)

Si 12 équipes, 2 descendants dans chaque division

Si moins de 12 équipes, le dernier descend.

Calendrier des activités du Brabant et du Fédéral - 2025-2026

Dates	Libellés	Lieux
Dim. 07-09-2025	Tournoi Jacques Cornil (des Familles)	Sans-Souci Etterbeek
Dim. 21-09-2025	Journée sans voiture	Bruxelles
Dim. 05-10-2025	Tournoi Provincial de Palette BLEUE	BRAINE-LE-CHÂTEAU
Dim. 19-10-2025	Tournoi Fédéral de Liège	Loncin
WE 8 et 9-11-2025	Tournoi Provincial de SANS-SOUCI	ETTERBEEK
Dim. 16-11-2025	Tournoi Fédéral du Hainaut	à La VILETTE
Dim. 11-01-2026	Critérium Vétérans à Plancenoit	Maransart
Dim. 18-01-2026	Tournoi Provincial de Palette Evere	Logis-Auderghem
Dim. 25-01-2026	Tournoi Fédéral du Brabant - Pal. STEPHANOISE	Logis-Auderghem
Dim. 01-02_2026	Tournoi Télévie de Liège	Seraing
Sam. 07-02-2026	A.G. FEDERALE	à Maransart
Dim. 15-02-2026	Championnat Provincial de DOUBLES du Brabant	ETTERBEEK
Dim. 8-03-2026	Championnat Fédéral de SIMPLE + A	Blégny (Lge)
Dim. 15-03-2026	Championnat Fédéral de DOUBLES	Blégny (Lge)
Dim. 5-04-2026	Critérium des Vétérans de et à Palette Evere	EVERE
Dim. 12-04-2026	Critérium des Vétérans ET Jeunes de et à Sans-Souci	ETTERBEEK
V-Sam-Dim. 17 et 19-04-2026	Tournoi de Seloncourt (F)	Seloncourt
Ven. 24-04-2026	Finales des Coupes du Brabant	à Sans-Souci
Dim. 03-05-2026	1/2 et Finales des Coupes FEDERALES	au Hainaut
Sam. 9-05-2026	Tour-final des vainqueurs de divisions inter provinces	au Logis ?
Ven. 29-05-2026	A.G. BRABANT et REMISE DES PRIX	à Maransart



FATTB Division 1

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9				5/1 au 11/1 M12-S19				S10-M7 3/11 au 9/11				2/3 au 8/3 M18-S27			
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Palette Bleue 2	Me	20h00		Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Dongelberg 1	Je	19h30	
Ma	20h00	Drogenbos 1	-	Rap.Forest 1	Je	19h30		Me	20h00	Palette Bleue 1	-	Rap.Forest 1	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Dongelberg 1	Je	19h30		Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Drogenbos 1	Ma	20h00	
Me	19h30	St Clément 1	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30		Me	20h00	Stéphanoise 3	-	Plancenoit 1	Je	20h00	
Me	20h00	Stéphanoise 3	-	Palette Bleue 1	Me	20h00		Me	19h30	St Clément 1	-	Sans-Souci 2	Ve	19h30	
Je	20h00	Plancenoit 1	-	Bye 1	Di	24h		Ve	19h30	Sans-Souci 3	-	Bye 1	Di	24h	
S3-M2 15/9 au 21/9				12/1 au 18/1 M13-S20				S11-M8 10/11 au 16/11				9/3 au 15/3 M19-S28			
Me	20h00	Palette Bleue 1	-	Ctt Boitsfort 1	Ve	19h30		Di	24h	Bye 1	-	Dongelberg 1	Je	19h30	
Je	19h30	Rap.Forest 1	-	Plancenoit 1	Je	20h00		Je	19h30	Rap.Forest 1	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30	
Di	24h	Bye 1	-	Sans-Souci 2	Ve	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 1	-	Palette Bleue 1	Me	20h00	
Je	19h30	Dongelberg 1	-	St Clément 1	Me	19h30		Je	20h00	Plancenoit 1	-	Ctt Boitsfort 1	Ve	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 3	-	Stéphanoise 3	Me	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Stéphanoise 3	Me	20h00	
Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Drogenbos 1	Ma	20h00		Me	19h30	St Clément 1	-	Palette Bleue 2	Me	20h00	
S4-M3 22/9 au 28/9				19/1 au 25/1 M14-S21				S12-M9 17/11 au 23/11				16/3 au 22/3 M20-S29			
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30		Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Bye 1	Di	24h	
Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Rap.Forest 1	Je	19h30		Je	19h30	Dongelberg 1	-	Rap.Forest 1	Je	19h30	
Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Palette Bleue 1	Me	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 3	-	Drogenbos 1	Ma	20h00	
Me	19h30	St Clément 1	-	Bye 1	Di	24h		Me	20h00	Palette Bleue 1	-	Plancenoit 1	Je	20h00	
Me	20h00	Stéphanoise 3	-	Dongelberg 1	Je	19h30		Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Sans-Souci 2	Ve	19h30	
Je	20h00	Plancenoit 1	-	Drogenbos 1	Ma	20h00		Me	20h00	Stéphanoise 3	-	St Clément 1	Me	19h30	
S5-M4 29/9 au 5/10				26/1 au 1/2 M15-S22				S13-M10 24/11 au 30/11				30/3 au 5/4 M21-S31			
Ve	19h30	Sans-Souci 3	-	Palette Bleue 1	Me	20h00		Me	20h00	Stéphanoise 3	-	Palette Bleue 2	Me	20h00	
Je	19h30	Rap.Forest 1	-	St Clément 1	Me	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 1	-	Bye 1	Di	24h	
Je	20h00	Plancenoit 1	-	Palette Bleue 2	Me	20h00		Ma	20h00	Drogenbos 1	-	Dongelberg 1	Je	19h30	
Di	24h	Bye 1	-	Stéphanoise 3	Me	20h00		Je	20h00	Plancenoit 1	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30	
Je	19h30	Dongelberg 1	-	Ctt Boitsfort 1	Ve	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Palette Bleue 1	Me	20h00	
Ma	20h00	Drogenbos 1	-	Sans-Souci 2	Ve	19h30		Me	19h30	St Clément 1	-	Ctt Boitsfort 1	Ve	19h30	
S6-M5 6/10 au 12/10				2/2 au 8/2 M16-S23				S14-M11 1/12 au 7/12				6/4 au 12/4 M22-S32			
Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30		Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Stéphanoise 3	Me	20h00	
Me	20h00	Stéphanoise 3	-	Rap.Forest 1	Je	19h30		Me	20h00	Palette Bleue 2	-	Rap.Forest 1	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Plancenoit 1	Je	20h00		Di	24h	Bye 1	-	Drogenbos 1	Ma	20h00	
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 1	-	Bye 1	Di	24h		Je	19h30	Dongelberg 1	-	Plancenoit 1	Je	20h00	
Me	20h00	Palette Bleue 1	-	Dongelberg 1	Je	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 3	-	Sans-Souci 2	Ve	19h30	
Me	19h30	St Clément 1	-	Drogenbos 1	Ma	20h00		Me	20h00	Palette Bleue 1	-	St Clément 1	Me	19h30	
S7-M6 13/10 au 19/10				9/2 au 15/2 M17-S24											
Je	19h30	Dongelberg 1	-	Sans-Souci 3	Ve	19h30									
Je	19h30	Rap.Forest 1	-	Ctt Boitsfort 1	Ve	19h30									
Je	20h00	Plancenoit 1	-	St Clément 1	Me	19h30									
Ve	19h30	Sans-Souci 2	-	Palette Bleue 2	Me	20h00									
Di	24h	Bye 1	-	Palette Bleue 1	Me	20h00									
Ma	20h00	Drogenbos 1	-	Stéphanoise 3	Me	20h00									

Adresses des locaux de la division:

Sans-Souci 2	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Drogenbos 1	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Plancenoit 1	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Rap.Forest 1	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
St_Clément 1	Centre Logis d'Auderghem Chaussée de Wavre 1690, à 1160 Auderghem
Stéphanoise 3	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne
Sans-Souci 3	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Palette_Bleue 1	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau
Ctt_Boitsfort 1	Académie des Beaux-Arts, salle de gymn, place Payfa,11 à Boitsfort
Dongelberg 1	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
Palette_Bleue 2	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau

FATTB Division 2

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9			5/1 au 11/1 M12-S19			S10-M7 3/11 au 9/11			2/3 au 8/3 M18-S27		
Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Bye 2	Di 24h	Di	24h	Bye 2	-	Dongelberg 2	Je 19h30
Ma	20h00	Drogenbos 2	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30	Me	19h30	Palette Evere 3	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30
Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Dongelberg 2	Je 19h30	Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Drogenbos 2	Ma 20h00
Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30	Me	20h00	Stéphanoise 4	-	Drogenbos 3	Ma 20h00
Me	20h00	Stéphanoise 4	-	Palette Evere 3	Me 19h30	Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30
Ma	20h00	Drogenbos 3	-	Plancenoit 2	Ve 20h00	Ve	19h30	Sans-Souci 5	-	Plancenoit 2	Ve 20h00
S3-M2 15/9 au 21/9			12/1 au 18/1 M13-S20			S11-M8 10/11 au 16/11			9/3 au 15/3 M19-S28		
Me	19h30	Palette Evere 3	-	Rap.Forest 2	Je 19h30	Ve	20h00	Plancenoit 2	-	Dongelberg 2	Je 19h30
Ve	19h30	Elan St Josse 1	-	Drogenbos 3	Ma 20h00	Ve	19h30	Elan St Josse 1	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30
Ve	20h00	Plancenoit 2	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	Ma	20h00	Drogenbos 2	-	Palette Evere 3	Me 19h30
Je	19h30	Dongelberg 2	-	TT Kraainem 1	Je 19h30	Ma	20h00	Drogenbos 3	-	Rap.Forest 2	Je 19h30
Ve	19h30	Sans-Souci 5	-	Stéphanoise 4	Me 20h00	Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Stéphanoise 4	Me 20h00
Di	24h	Bye 2	-	Drogenbos 2	Ma 20h00	Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Bye 2	Di 24h
S4-M3 22/9 au 28/9			19/1 au 25/1 M14-S21			S12-M9 17/11 au 23/11			16/3 au 22/3 M20-S29		
Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30	Di	24h	Bye 2	-	Plancenoit 2	Ve 20h00
Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30	Je	19h30	Dongelberg 2	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30
Di	24h	Bye 2	-	Palette Evere 3	Me 19h30	Ve	19h30	Sans-Souci 5	-	Drogenbos 2	Ma 20h00
Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Plancenoit 2	Ve 20h00	Me	19h30	Palette Evere 3	-	Drogenbos 3	Ma 20h00
Me	20h00	Stéphanoise 4	-	Dongelberg 2	Je 19h30	Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30
Ma	20h00	Drogenbos 3	-	Drogenbos 2	Ma 20h00	Me	20h00	Stéphanoise 4	-	TT Kraainem 1	Je 19h30
S5-M4 29/9 au 5/10			26/1 au 1/2 M15-S22			S13-M10 24/11 au 30/11			30/3 au 5/4 M21-S31		
Ve	19h30	Sans-Souci 5	-	Palette Evere 3	Me 19h30	Me	20h00	Stéphanoise 4	-	Bye 2	Di 24h
Ve	19h30	Elan St Josse 1	-	TT Kraainem 1	Je 19h30	Ve	19h30	Elan St Josse 1	-	Plancenoit 2	Ve 20h00
Ma	20h00	Drogenbos 3	-	Bye 2	Di 24h	Ma	20h00	Drogenbos 2	-	Dongelberg 2	Je 19h30
Ve	20h00	Plancenoit 2	-	Stéphanoise 4	Me 20h00	Ma	20h00	Drogenbos 3	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30
Je	19h30	Dongelberg 2	-	Rap.Forest 2	Je 19h30	Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Palette Evere 3	Me 19h30
Ma	20h00	Drogenbos 2	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Rap.Forest 2	Je 19h30
S6-M5 6/10 au 12/10			2/2 au 8/2 M16-S23			S14-M11 1/12 au 7/12			6/4 au 12/4 M22-S32		
Di	24h	Bye 2	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30	Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Stéphanoise 4	Me 20h00
Me	20h00	Stéphanoise 4	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30	Di	24h	Bye 2	-	Elan St Josse 1	Ve 19h30
Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Drogenbos 3	Ma 20h00	Ve	20h00	Plancenoit 2	-	Drogenbos 2	Ma 20h00
Je	19h30	Rap.Forest 2	-	Plancenoit 2	Ve 20h00	Je	19h30	Dongelberg 2	-	Drogenbos 3	Ma 20h00
Me	19h30	Palette Evere 3	-	Dongelberg 2	Je 19h30	Ve	19h30	Sans-Souci 5	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30
Je	19h30	TT Kraainem 1	-	Drogenbos 2	Ma 20h00	Me	19h30	Palette Evere 3	-	TT Kraainem 1	Je 19h30
S7-M6 13/10 au 19/10			9/2 au 15/2 M17-S24								
Je	19h30	Dongelberg 2	-	Sans-Souci 5	Ve 19h30						
Ve	19h30	Elan St Josse 1	-	Rap.Forest 2	Je 19h30						
Ma	20h00	Drogenbos 3	-	TT Kraainem 1	Je 19h30						
Ve	19h30	Sans-Souci 4	-	Bye 2	Di 24h						
Ve	20h00	Plancenoit 2	-	Palette Evere 3	Me 19h30						
Ma	20h00	Drogenbos 2	-	Stéphanoise 4	Me 20h00						

Adresses des locaux de la division:

Sans-Souci 4	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Drogenbos 2	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Drogenbos 3	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Elan_St_Josse 1	Complexe sportif St Josse, Av.des communautés, 6 à Evere
TT_Kraainem 1	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem
Stéphanoise 4	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne
Sans-Souci 5	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Palette_Evere 3	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Rap.Forest 2	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
Dongelberg 2	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
Plancenoit 2	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart

FATTB Division 3

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9				5/1 au 11/1 M12-S19				S10-M7 3/11 au 9/11				2/3 au 8/3 M18-S27			
Di	24h	Bye 3	-	Drogenbos 5	Ma	20h00		Ma	20h00	Drogenbos 5	-	St Clément 2	Me	19h30	
Me	20h00	Palette Bleue 3	-	Rap.Forest 3	Je	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 4	-	Rap.Forest 3	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	St Clément 2	Me	19h30		Di	24h	Bye 3	-	Palette Bleue 3	Me	20h00	
Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30		Ve	20h00	Plancenoit 4	-	Palette Evere 4	Je	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 4	-	Drogenbos 4	Ma	20h00		Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Sans-Souci 7	Ve	19h30	
Je	19h30	Palette Evere 4	-	Plancenoit 3	Ve	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 6	-	Plancenoit 3	Ve	20h00	
S3-M2 15/9 au 21/9				12/1 au 18/1 M13-S20				S11-M8 10/11 au 16/11				9/3 au 15/3 M19-S28			
Ma	20h00	Drogenbos 4	-	Bye 3	Di	24h		Ve	20h00	Plancenoit 3	-	St Clément 2	Me	19h30	
Je	19h30	Rap.Forest 3	-	Palette Evere 4	Je	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 3	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 3	-	Sans-Souci 7	Ve	19h30		Me	20h00	Palette Bleue 3	-	Drogenbos 4	Ma	20h00	
Me	19h30	St Clément 2	-	TT Kraainem 2	Je	19h30		Je	19h30	Palette Evere 4	-	Bye 3	Di	24h	
Ve	19h30	Sans-Souci 6	-	Plancenoit 4	Ve	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	Plancenoit 4	Ve	20h00	
Ma	20h00	Drogenbos 5	-	Palette Bleue 3	Me	20h00		Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Drogenbos 5	Ma	20h00	
S4-M3 22/9 au 28/9				19/1 au 25/1 M14-S21				S12-M9 17/11 au 23/11				16/3 au 22/3 M20-S29			
Di	24h	Bye 3	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 5	-	Plancenoit 3	Ve	20h00	
Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	Rap.Forest 3	Je	19h30		Me	19h30	St Clément 2	-	Rap.Forest 3	Je	19h30	
Ma	20h00	Drogenbos 5	-	Drogenbos 4	Ma	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 6	-	Palette Bleue 3	Me	20h00	
Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Plancenoit 3	Ve	20h00		Ma	20h00	Drogenbos 4	-	Palette Evere 4	Je	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 4	-	St Clément 2	Me	19h30		Di	24h	Bye 3	-	Sans-Souci 7	Ve	19h30	
Je	19h30	Palette Evere 4	-	Palette Bleue 3	Me	20h00		Ve	20h00	Plancenoit 4	-	TT Kraainem 2	Je	19h30	
S5-M4 29/9 au 5/10				26/1 au 1/2 M15-S22				S13-M10 24/11 au 30/11				30/3 au 5/4 M21-S31			
Ve	19h30	Sans-Souci 6	-	Drogenbos 4	Ma	20h00		Ve	20h00	Plancenoit 4	-	Drogenbos 5	Ma	20h00	
Je	19h30	Rap.Forest 3	-	TT Kraainem 2	Je	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 3	-	Plancenoit 3	Ve	20h00	
Je	19h30	Palette Evere 4	-	Drogenbos 5	Ma	20h00		Me	20h00	Palette Bleue 3	-	St Clément 2	Me	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 3	-	Plancenoit 4	Ve	20h00		Je	19h30	Palette Evere 4	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30	
Me	19h30	St Clément 2	-	Bye 3	Di	24h		Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	Drogenbos 4	Ma	20h00	
Me	20h00	Palette Bleue 3	-	Sans-Souci 7	Ve	19h30		Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Bye 3	Di	24h	
S6-M5 6/10 au 12/10				2/2 au 8/2 M16-S23				S14-M11 1/12 au 7/12				6/4 au 12/4 M22-S32			
Ma	20h00	Drogenbos 5	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30		Di	24h	Bye 3	-	Plancenoit 4	Ve	20h00	
Ve	20h00	Plancenoit 4	-	Rap.Forest 3	Je	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 5	-	Rap.Forest 3	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	Palette Evere 4	Je	19h30		Ve	20h00	Plancenoit 3	-	Palette Bleue 3	Me	20h00	
Di	24h	Bye 3	-	Plancenoit 3	Ve	20h00		Me	19h30	St Clément 2	-	Palette Evere 4	Je	19h30	
Ma	20h00	Drogenbos 4	-	St Clément 2	Me	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 6	-	Sans-Souci 7	Ve	19h30	
Je	19h30	TT Kraainem 2	-	Palette Bleue 3	Me	20h00		Ma	20h00	Drogenbos 4	-	TT Kraainem 2	Je	19h30	
S7-M6 13/10 au 19/10				9/2 au 15/2 M17-S24											
Me	19h30	St Clément 2	-	Sans-Souci 6	Ve	19h30									
Je	19h30	Rap.Forest 3	-	Bye 3	Di	24h									
Je	19h30	Palette Evere 4	-	TT Kraainem 2	Je	19h30									
Ve	19h30	Sans-Souci 7	-	Drogenbos 5	Ma	20h00									
Ve	20h00	Plancenoit 3	-	Drogenbos 4	Ma	20h00									
Me	20h00	Palette Bleue 3	-	Plancenoit 4	Ve	20h00									

Adresses des locaux de la division:

Sans-Souci 7	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Palette_Bleue 3	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau
Palette_Evere 4	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Rap.Forest 3	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
TT_Kraainem 2	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem
Plancenoit 4	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Sans-Souci 6	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Drogenbos 4	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
St_Clément 2	Centre Logis d'Auderghem Chaussée de Wavre 1690, à 1160 Auderghem
Plancenoit 3	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Drogenbos 5	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos

FATTB Division 4

Saison 2025 - 2026

S2-M1 8/9 au 14/9				5/1 au 11/1 M12-S19				S10-M7 3/11 au 9/11				2/3 au 8/3 M18-S27			
Je	19h30	Rap.Forest 4	-	Bye 5	Di	24h		Di	24h	Bye 5	-	Dongelberg 3	Je	19h30	
Di	24h	Bye 4	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 6	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Dongelberg 3	Je	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 4	-	Bye 4	Di	24h	
Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30		Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Palette Evere 5	Me	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Drogenbos 6	Ma	20h00		Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	Sans-Souci 8	Ve	19h30	
Me	19h30	Palette Evere 5	-	TT Kraainem 3	Je	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 9	-	TT Kraainem 3	Je	19h30	
S3-M2 15/9 au 21/9				12/1 au 18/1 M13-S20				S11-M8 10/11 au 16/11				9/3 au 15/3 M19-S28			
Ma	20h00	Drogenbos 6	-	Rap.Forest 4	Je	19h30		Je	19h30	TT Kraainem 3	-	Dongelberg 3	Je	19h30	
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 2	-	Palette Evere 5	Me	19h30		Ve	19h30	Ctt Boitsfort 2	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30	
Je	19h30	TT Kraainem 3	-	Sans-Souci 8	Ve	19h30		Di	24h	Bye 4	-	Drogenbos 6	Ma	20h00	
Je	19h30	Dongelberg 3	-	Stéphanoise 5	Ve	20h00		Me	19h30	Palette Evere 5	-	Rap.Forest 4	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 9	-	Plancenoit 5	Ve	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Plancenoit 5	Ve	20h00	
Di	24h	Bye 5	-	Bye 4	Di	24h		Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	Bye 5	Di	24h	
S4-M3 22/9 au 28/9				19/1 au 25/1 M14-S21				S12-M9 17/11 au 23/11				16/3 au 22/3 M20-S29			
Je	19h30	Rap.Forest 4	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30		Di	24h	Bye 5	-	TT Kraainem 3	Je	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30		Je	19h30	Dongelberg 3	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30	
Di	24h	Bye 5	-	Drogenbos 6	Ma	20h00		Ve	19h30	Sans-Souci 9	-	Bye 4	Di	24h	
Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	TT Kraainem 3	Je	19h30		Ma	20h00	Drogenbos 6	-	Palette Evere 5	Me	19h30	
Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Dongelberg 3	Je	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 4	-	Sans-Souci 8	Ve	19h30	
Me	19h30	Palette Evere 5	-	Bye 4	Di	24h		Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Stéphanoise 5	Ve	20h00	
S5-M4 29/9 au 5/10				26/1 au 1/2 M15-S22				S13-M10 24/11 au 30/11				30/3 au 5/4 M21-S31			
Ve	19h30	Sans-Souci 9	-	Drogenbos 6	Ma	20h00		Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Bye 5	Di	24h	
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 2	-	Stéphanoise 5	Ve	20h00		Ve	19h30	Ctt Boitsfort 2	-	TT Kraainem 3	Je	19h30	
Me	19h30	Palette Evere 5	-	Bye 5	Di	24h		Di	24h	Bye 4	-	Dongelberg 3	Je	19h30	
Je	19h30	TT Kraainem 3	-	Plancenoit 5	Ve	20h00		Me	19h30	Palette Evere 5	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30	
Je	19h30	Dongelberg 3	-	Rap.Forest 4	Je	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Drogenbos 6	Ma	20h00	
Di	24h	Bye 4	-	Sans-Souci 8	Ve	19h30		Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	Rap.Forest 4	Je	19h30	
S6-M5 6/10 au 12/10				2/2 au 8/2 M16-S23				S14-M11 1/12 au 7/12				6/4 au 12/4 M22-S32			
Di	24h	Bye 5	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30		Je	19h30	Rap.Forest 4	-	Plancenoit 5	Ve	20h00	
Ve	20h00	Plancenoit 5	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30		Di	24h	Bye 5	-	Ctt Boitsfort 2	Ve	19h30	
Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Palette Evere 5	Me	19h30		Je	19h30	TT Kraainem 3	-	Bye 4	Di	24h	
Je	19h30	Rap.Forest 4	-	TT Kraainem 3	Je	19h30		Je	19h30	Dongelberg 3	-	Palette Evere 5	Me	19h30	
Ma	20h00	Drogenbos 6	-	Dongelberg 3	Je	19h30		Ve	19h30	Sans-Souci 9	-	Sans-Souci 8	Ve	19h30	
Ve	20h00	Stéphanoise 5	-	Bye 4	Di	24h		Ma	20h00	Drogenbos 6	-	Stéphanoise 5	Ve	20h00	
S7-M6 13/10 au 19/10				9/2 au 15/2 M17-S24											
Je	19h30	Dongelberg 3	-	Sans-Souci 9	Ve	19h30									
Ve	19h30	Ctt Boitsfort 2	-	Rap.Forest 4	Je	19h30									
Me	19h30	Palette Evere 5	-	Stéphanoise 5	Ve	20h00									
Ve	19h30	Sans-Souci 8	-	Bye 5	Di	24h									
Je	19h30	TT Kraainem 3	-	Drogenbos 6	Ma	20h00									
Di	24h	Bye 4	-	Plancenoit 5	Ve	20h00									

Adresses des locaux de la division:

Sans-Souci 8	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Palette_Evere 5	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Ctt_Boitsfort 2	Académie des Beaux-Arts, salle de gymn, place Payfa,11 à Boitsfort
Stéphanoise 5	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne
Plancenoit 5	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Sans-Souci 9	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Drogenbos 6	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Rap.Forest 4	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
Dongelberg 3	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
TT_Kraainem 3	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem

Saison 25-26 Championnat Classique Division Honneur

Résultat

13/09/25	1	10/01/26	20/09/25	2	17/01/26	27/09/25	3	24/01/26
FORCHIES A	-	MELEN A	MOMALLE A	-	FORCHIES A	FORCHIES A	-	MOMALLE B
SERAING A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	AWAN-AYWAILLE A	TRAZEGNIES A	-	ROLOUX A
TRAZEGNIES A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	TRAZEGNIES A	MELEN A	-	MOMALLE A
SURLEMEZ A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	SURLEMEZ A	SURLEMEZ A	-	PAL. EVERE A
CAROLO A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	CAROLO A	CAROLO A	-	PAL. STEPHANOISE A
AWAN-AYWAILLE A	-	PAL. EVERE A	MELEN A	-	SERAING A	AWAN-AYWAILLE A	-	SERAING A
04/10/25	4	31/01/26	11/10/25	5	07/02/26	18/10/25	6	14/02/26
MOMALLE B	-	MOMALLE A	MELEN A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	MOMALLE B
ROLOUX A	-	SURLEMEZ A	CAROLO A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	FORCHIES A
AWAN-AYWAILLE A	-	MELEN A	TRAZEGNIES A	-	AWAN-AYWAILLE A	AWAN-AYWAILLE A	-	SURLEMEZ A
PAL. EVERE A	-	CAROLO A	FORCHIES A	-	PAL. EVERE A	TRAZEGNIES A	-	MELEN A
PAL. STEPHANOISE A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	MOMALLE A
SERAING A	-	TRAZEGNIES A	SURLEMEZ A	-	SERAING A	SERAING A	-	CAROLO A
08/11/25	7	21/02/26	15/11/25	8	14/03/26	22/11/25	9	21/03/26
MELEN A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	PAL. STEPHANOISE A	MELEN A	-	PAL. EVERE A
MOMALLE A	-	ROLOUX A	ROLOUX A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	ROLOUX A
FORCHIES A	-	SERAING A	SERAING A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	SERAING A
CAROLO A	-	AWAN-AYWAILLE A	AWAN-AYWAILLE A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	AWAN-AYWAILLE A
SURLEMEZ A	-	TRAZEGNIES A	TRAZEGNIES A	-	CAROLO A	FORCHIES A	-	TRAZEGNIES A
MOMALLE B	-	PAL. EVERE A	SURLEMEZ A	-	MELEN A	CAROLO A	-	SURLEMEZ A
29/11/25	10	04/04/26	06/12/25	11	11/04/26			
CAROLO A	-	MELEN A	FORCHIES A	-	CAROLO A			
ROLOUX A	-	PAL. EVERE A	MELEN A	-	ROLOUX A			
SERAING A	-	PAL. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A	-	SERAING A			
AWAN-AYWAILLE A	-	MOMALLE B	PAL. STEPHANOISE A	-	AWAN-AYWAILLE A			
TRAZEGNIES A	-	MOMALLE A	MOMALLE B	-	TRAZEGNIES A			
SURLEMEZ A	-	FORCHIES A	MOMALLE A	-	SURLEMEZ A			

Saison 25-26 Championnat Classique Division 1 Fédérale

Résultat

13/09/25		1		10/01/26		20/09/25		2		17/01/26		27/09/25		3		24/01/26	
TCHANTCHES A		-		MELEN B		MONS A		-		TCHANTCHES A		TCHANTCHES A		-		TRAZEGNIES B	
JUMET-DAMPREMY A		-		BELLAIRE A		BELLAIRE A		-		BOUNY A		SANS SOUCI A		-		BELLAIRE A	
SANS SOUCI A		-		PAL. STEPHANOISE B		LONCIN A		-		SANS SOUCI A		MELEN B		-		MONS A	
LES BONS AMIS A		-		TRAZEGNIES B		PAL. STEPHANOISE B		-		LES BONS AMIS A		LES BONS AMIS A		-		LONCIN A	
PAL. EVERE B		-		MONS A		TRAZEGNIES B		-		PAL. EVERE B		PAL. EVERE B		-		PAL. STEPHANOISE B	
BOUNY A		-		LONCIN A		MELEN B		-		JUMET-DAMPREMY A		BOUNY A		-		JUMET-DAMPREMY A	
04/10/25		4		31/01/26		11/10/25		5		07/02/26		18/10/25		6		14/02/26	
TRAZEGNIES B		-		MONS A		MELEN B		-		TRAZEGNIES B		PAL. STEPHANOISE B		-		TRAZEGNIES B	
BELLAIRE A		-		LES BONS AMIS A		PAL. EVERE B		-		BELLAIRE A		BELLAIRE A		-		TCHANTCHES A	
BOUNY A		-		MELEN B		SANS SOUCI A		-		BOUNY A		BOUNY A		-		LES BONS AMIS A	
LONCIN A		-		PAL. EVERE B		TCHANTCHES A		-		LONCIN A		SANS SOUCI A		-		MELEN B	
PAL. STEPHANOISE B		-		TCHANTCHES A		MONS A		-		PAL. STEPHANOISE B		LONCIN A		-		MONS A	
JUMET-DAMPREMY A		-		SANS SOUCI A		LES BONS AMIS A		-		JUMET-DAMPREMY A		JUMET-DAMPREMY A		-		PAL. EVERE B	
08/11/25		7		21/02/26		15/11/25		8		14/03/26		22/11/25		9		21/03/26	
MELEN B		-		PAL. STEPHANOISE B		LONCIN A		-		PAL. STEPHANOISE B		MELEN B		-		LONCIN A	
MONS A		-		BELLAIRE A		BELLAIRE A		-		TRAZEGNIES B		PAL. STEPHANOISE B		-		BELLAIRE A	
TCHANTCHES A		-		JUMET-DAMPREMY A		JUMET-DAMPREMY A		-		MONS A		TRAZEGNIES B		-		JUMET-DAMPREMY A	
PAL. EVERE B		-		BOUNY A		BOUNY A		-		TCHANTCHES A		MONS A		-		BOUNY A	
LES BONS AMIS A		-		SANS SOUCI A		SANS SOUCI A		-		PAL. EVERE B		TCHANTCHES A		-		SANS SOUCI A	
TRAZEGNIES B		-		LONCIN A		LES BONS AMIS A		-		MELEN B		PAL. EVERE B		-		LES BONS AMIS A	
29/11/25		10		04/04/26		06/12/25		11		11/04/26							
PAL. EVERE B		-		MELEN B		TCHANTCHES A		-		PAL. EVERE B							
BELLAIRE A		-		LONCIN A		MELEN B		-		BELLAIRE A							
JUMET-DAMPREMY A		-		PAL. STEPHANOISE B		LONCIN A		-		JUMET-DAMPREMY A							
BOUNY A		-		TRAZEGNIES B		PAL. STEPHANOISE B		-		BOUNY A							
SANS SOUCI A		-		MONS A		TRAZEGNIES B		-		SANS SOUCI A							
LES BONS AMIS A		-		TCHANTCHES A		MONS A		-		LES BONS AMIS A							

Fédération Amateur de Tennis de Table du Brabant (FATTB)

COUPE Vanacker ou CONSOLATION Vanacker (F et NC) <i>!!!! biffer la mention inutile</i>				N° de Match :	
CLUB VISITE Nom + N° équipe	Matr :	CLUB VISITEUR Nom + N° équipe	Matr :	DATE	
				Heure de Début	
Capitaine :				Heure de Fin	

COMPOSITION DES EQUIPES

Effectuer le tirage au sort AVANT de noter les joueurs sur la feuille

Visités				Visiteurs			
code	NOMS et Prénoms	Matricule	Ind.	code	NOMS et Prénoms	Matricule	Ind.
1				A			
2				B			
3				C			
4				D			
5				E			

Si les joueurs 4 et 5 ou D et E sont tous les deux inscrits, ils ne peuvent jouer que le Double ensemble.

Si le joueur 4 ou 5 ou D ou E est inscrit, il ne peut jouer que le Double avec un des 3 titulaires.

RESULTATS DETAILLES (noter les handicaps en regard de chaque N° de rencontre *)

Ordre	*hand	RENCONTRES	hand	Arbi- tres	1er Set	2è Set	3è Set	4è Set	5è Set	Matches	Rencontre	
1		2 contre A		3						-		
2		1 contre C		B						-		
3		3 contre B		2						-		

double (renseigner les chiffres ou lettres des joueurs jouant le double)

4	contre									-		
---	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

5		2 contre C		B						-		
6		1 contre A		3						-		
7		3 contre A		2						-		
8		1 contre B		C						-		
9		3 contre C		1						-		
10		2 contre B		A						-		

Remarque:

Le résultat du double est prépondérant en cas de match nul

-si match nul,mettre un astérisque à côté du 5 vainqueur

Observations éventuelles :

Résultat Final :

Signatures :

Capitaine visité

Capitaine visiteur

COUPES Robert VANACKER (uniquement au Brabant) (depuis 2010-2011) V20 (25-26)

PREAMBULE : Par "joueur", il faut entendre aussi bien un affilié masculin qu'une affiliée féminine

- 1.- Les **Coupes R. Vanacker** se disputent entre des équipes composées de 3 à 5 joueurs ayant comme Indice : N.C ou F2 ou F1, à la date du 01 Septembre. **Les 4è et/ou 5è ne peuvent jouer que le double, ensemble ou avec un titulaire.**
- 2.- Une **liste de composition(s) d'équipe(s)** avec 6 joueurs maximum doit être fournie au CEP AVANT le début des compétitions. **Aucun de ces joueurs ne pourra aller dans une autre équipe en cours de compétition**, ni en Vanacker, ni en Challenge.
 - Cette liste sera publiée dans le journal provincial, le LIFT, et sur le site internet de la provinciale. (Compétitions/Coupes)
- 3.- Une rencontre se dispute en 10 matches : 9 simples et 1 double placé en 4è position.
 - Les matches se disputent **en 3 sets gagnants de 11 points** et avec **handicap placé en début de chaque set**.
 - Les 3 joueurs se rencontrent dans l'ordre indiqué sur la feuille d'arbitrage valable pour cette Coupe. (nouvelle dès 25-26)
 - L'ordre d'inscription des joueurs de chaque équipe est tiré au sort avant le début de la rencontre
 - La paire de double peut être composée parmi les 3 joueurs ou **par/avec** les "réservistes/4è et 5è joueurs" **et doit être renseignée avant le début de la rencontre**.
 - On change de serveur tous les 2 points tant que les 2 joueurs n'ont pas atteint le score de 10.
Ensuite, on change de service à chaque point.
- 4.- **Le résultat du match de double est prépondérant en cas d'égalité.**
- 5.- Les matches de simples et de double se jouent avec un **handicap placé en début de chaque set**, selon le tableau ci-dessous (Il faudra donc 2 points d'écart pour remporter un set) :

1. Matches de simples			2. Attributions des points pour le double		3. Handicap en doubles			
	F2	F1	Nc		total	2	3 à 4	5 à 6
Nc	1	2	F2	1	= 2	0	1	2
F2		1	F1	2	= 3 à 4		0	1
F1		0		3	= 5 à 6			0

- 6.- Les joueurs qui changeraient de lettres d'indice à la mi-saison ne pourront continuer à être alignés (**cas extrême !**)
Ce joueur pourra toutefois être remplacé par un autre du même indice.
- 7.- **Attention:** Lorsqu'un joueur a été aligné ne serait-ce qu'une seule fois en *Coupe R. Vanacker*, il ne peut plus jouer dans une autre équipe évoluant, soit en *Coupes Challenge*, soit en *Coupes Vanacker*.
Il ne peut jouer que dans l'équipe où il a été aligné la première fois.
- 8.- **Les équipes perdantes** du 1er tour disputeront la « **Coupe de consolation R. Vanacker** »
- 9.- Toute équipe qui sera déclarée forfait au 1er tour ne pourra pas disputer la Coupe Consolation VA
- 10.- Toute équipe qui n'aligne pas 3 joueurs sera déclarée perdante par forfait avec amende à la clef.
- 11.- Les rencontres se disputent sur deux tables identiques et les balles de jeu sont celles autorisées par la FROTTFB
- 12.- Tous les matches doivent se disputer, même si le score est acquis, **SAUF** lors des Finales.
- 13.- Les feuilles d'arbitrage utilisées seront exclusivement les feuilles éditées pour les *Coupes R. Vanacker*. (new 25-26)
Le numéro de la rencontre devra être renseigné (Case N°match), et se trouve dans le tableau des tirages.
Il faut aussi renseigner les points d'handicap en regard de chaque joueur «bénéficiaire».
- 14.- Les feuilles devront être envoyées le jour même chez le membre désigné du CEP. (via l'appli ResEnLigne ou par email au format PDF ou jpg). La copie est à remettre à l'équipe « visiteur ». **Il n'y a plus que 2 feuilles dès 25-26.**
De même, les **communications de résultats** se feront **pour le samedi midi au plus tard** via l'application <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> **option Coupe**.
- 15.- L'ordre des rencontres entre équipes fera l'objet d'un tirage au sort effectué par le CEP.
 - Deux équipes du même club ne peuvent se rencontrer au 1^{er} tour.
 - Lorsqu'il y a un nombre impair d'équipes, le vainqueur de l'édition précédente est automatiquement "bye". Cependant, une équipe ne pourra être "bye" 2 fois de suite.
 - Une rencontre pourra être inversée par le CEP si la salle n'est pas disponible cette semaine-là, ou pour éviter qu'une équipe ne joue 3 fois consécutivement à domicile ou à l'extérieur.
 - Le tirage complet jusqu'aux demi-finales pourrait être fait par le CEP à l'issue du 1 tour, mais ne sera diffusé **qu'au fur et à mesure des tours/semaines directement concernés**.
- 16.- Chaque équipe victorieuse, Vanacker et Consolation VA, recevra un Trophée en fin de saison.
- 17.- L'interprétation du présent règlement est du ressort exclusif du CEP.
- 18.- Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché sans appel par le CEP.
- 19.- Le fait d'inscrire une équipe pour disputer les *Coupes VA* implique la connaissance et le respect du présent règlement.

Je soutiens la FATTB mais aussi tous vos projets

100% disponible pour
répondre à toutes
vos questions.

Nous gérons vos besoins
financiers de A à Z



Fintro Watermael-Boitsfort
Philippe Vandecaveye

Place E. Keym,7
1170 Watermael-Boitsfort
T 02/673 15 85
philippe-vandecaveye@fintro.be

FINTRO

GROUPE BNP PARIBAS



PROCHE ET PRO.

**SRL Philippe Vandecaveye – votre agent bancaire et courtier en assurances – RPM
0870.178.387 Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. :**

**Isabelle Rémant, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles -
TVA BE 0403.199.702 - RPM Bruxelles**